

CONVENTION de FORMATION YOGA INTEGRAL

21 MAI 2024

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----
PRENOM -----
N° tél. -----
Adresse -----

Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :**A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : *(sous réserve de modifications)*

Cycle 2024-25	Thèmes des journées Théorico-pratiques
21-22 septembre 24 12-13 Octobre 24 16-17 Novembre 24 14-15 Décembre 24 25-26 Janvier 25 16-17 février 25 15-16 mars 25 17-18 Mai 25	Au cœur de la pratique posturale : clef d'entrée du Yoga Le Yoga initiatique : effets de la tradition sur la pratique Nada-Yoga : les sons de guérison en pratique (mantra, japa, sons primaires) Raja Yoga : l'apprentissage du Yoga de l'énergie dans les postures Samyama : Etude et pratiques des différents niveaux de méditation L'hygiène du hatha-yogi en question : réponses selon l'Ayurveda Kriya-Yoga : Activation des chakras, souffles et mouvements synchronisés Méthodologie complète du Pranayama : révision & approfondissement
18 au 22 août 2025	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*le samedi*) & 8H-12H et 13h-16h (*le dimanche*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée alterne entre la pratique et la théorie.
Formation assurée en **présentiel ou distanciel**

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvédā
- Des documents pédagogiques complémentaires des cours
- Des enseignements et des cours pratiques

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.
Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2024-25 est de :
2000 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 2000 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 170 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 254 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 500 € à établir maintenant

- VIREMENT : MONTANT de ... €



{ CHOIX de certains stages (*récupération de week-end ou formation complémentaire*) :

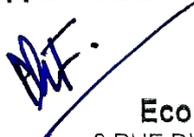
- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 200 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

**Les chèques seront encaissés le 05 du mois - à partir du mois de Juin 2024
(NE PAS DATER LES CHEQUES - MERCI)**

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. Pas de remboursement pour absence non justifiée.

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,

Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,